

La biographie familiale comme source de connaissance historique : Le cas de la famille Ben Romdhan de Mahdia (Sahel tunisien) à l'époque coloniale et post-coloniale

Ahmed KHOUAJA *

«L'histoire biographique et anecdotique est la moins explicative, mais elle est la plus riche, du point de vue de l'information, puisqu'elle considère les individus dans leur particularité. Le choix relatif de l'historien n'est jamais qu'entre une histoire qui apprend plus et explique moins, et une histoire qui explique plus et apprend moins».

(C.L. Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 312.)

Quand, comment et pourquoi le «Beldi», citoyen, notable parfois dignitaire est devenu un objet de savoir historique ? Comment ce savoir a été construit, par qui et pourquoi ? Quels en sont les objectifs ? Masque-t-il une vision normative ou subjective ? Dans une entreprise pareille, risquée et pleine d'écueils, Bourdieu nous incite à la réflexivité¹, c'est-à-dire à nous interroger incessamment sur les stratégies, conscientes ou inconscientes explicites ou implicites, qui sont à l'origine du projet de l'écriture, de la compréhension et de l'explication de la société en se basant sur telle construction théorique et méthodologique plutôt que sur telle autre. Pratiquer la réflexivité, c'est en quelque sorte tenter de retracer la chaîne historiographique, de creuser constamment dans le sens des règles qui commandent le savoir et définissent ses usages sociaux et politiques et faire une socio-analyse des auteurs qui sont commandés par des pulsions sociales qui les agitent, les traversent et qui orientent en quelque sorte leur écriture. Et c'est Kmar Bendana Kchir et Leïla Blili, dans le rapport de synthèse qu'elles ont élaboré autour de l'axe «L'historiographie entre contexte politique et contexte scientifique», qui ont défini clairement cette posture en affirmant «(...) traiter l'histoire en objet de réflexion et non pas prendre le discours historique seulement dans son rôle de dispensateur d'explications, mais comme instance légiférant sur les faits»².

Et comme le cadre de ce papier ne me permet pas de reconstruire toute la chaîne, faute de temps et d'espace, j'ai choisi de me limiter à la présentation de certains travaux de trois sociologues et historiens tunisiens et d'un ethnologue français à cheval entre l'histoire et la sociologie. A partir de motivations

* Diraset - Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

¹ Cf. P. Bourdieu, *Réponses pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992.

² Bendana K. et Blili, L. *Rapport de lecture des textes de l'atelier de Mayence*, «Savoirs historiques au Maghreb : constructions et usages», septembre 2002, p. 2.

objectives ou subjectives, ils ont tenté de construire un savoir tant historique que sociologique dont l'objet a été le «Beldi» : à la fois dans sa dimension symbolique et en tant qu'agent porteur de progrès (A. Bouhdiba), le «Beldi» reconstituant son propre itinéraire (K. Chérif), dans son environnement sociopolitique (De Montety), et enfin détectant son originalité et son enracinement dans l'histoire et la culture (M. A. Ben Achour). Ces quatre chercheurs sont respectivement :

- A. Bouhdiba qui a écrit en 1967 un texte intitulé «Bédouinisme et Beldisme dans la Tunisie actuelle»³.

- H. de Montety qui a fait en 1939 une enquête sur «Les vieilles familles et les nouvelles élites en Tunisie»⁴.

- Khédiya Chérif qui, à la fin des années 1980, s'est proposée de faire parler un «Beldi», en l'occurrence E. Chérif, de le laisser retracer sa biographie et définir par lui-même l'ethos de la société Beldi à l'époque coloniale et post-coloniale et ses stratégies pour éviter le déclassement social⁵.

- M. A. Ben Achour qui a publié en 1989 une thèse intitulée *Catégories de la société tunisoise dans la deuxième moitié du XIX^e siècle*⁶.

Dans un deuxième volet, j'exposerai quelques jalons de mon propre travail de recherche, à savoir la biographie d'une famille «notabiliaire» de Mahdia, je me placerais comme un chercheur ayant des motivations «objectives», un outillage approprié et un regard de l'intérieur visant à comprendre, dans la longue durée, les stratégies des acteurs locaux à l'épreuve de la ville, aux détours de la modernité et face à la logique des espaces englobants.

I. La famille «Beldi» entre vision normative et intelligibilité scientifique

Il ressort des lectures que j'ai pu faire que le thème des familles citadines et du beldisme n'a pas été un objet «neutre». Sa construction dépend énormément de la demande sociale et des motivations «subjectives» des auteurs qui commandent leur acte d'écrire, qu'ils soient chroniqueurs, historiens, sociologues, ethnologues, profanes ou professionnels. A tel point que notre collègue et ami politologue V. Geisser avance l'idée, très pertinente même si elle est tout de même à nuancer et à relativiser, que «(...) ce n'est pas n'importe quel chercheur qui choisit de travailler sur les élites ou les notables. Le choix de telles thématiques scientifiques relève souvent de déterminations sociales ou

³ Bouhdiba, A., «Bédouinisme et beldisme dans la Tunisie actuelle», in, *A la recherche des normes perdues*, Tunis, M.T.E, 1973, p 29-42 (l'article a été présenté au congrès de l'Institut des Civilisations Différentes à Aix-en-Provence en septembre 1967).

⁴ Texte ronéotypé.

⁵ Chérif, K., *Mémoires d'un Beldi : Ezzeddine Chérif* : propos recueillis et présentés par Ben Mahmoud-Chérif, K., Tunis, Cérés Productions, 1990.

⁶ Ben Achour, M. A., *Catégories de la société tunisoise dans la deuxième moitié du XIX^e siècle*, Tunis, Institut National d'archéologie et d'Art, 1989.

d'options idéologiques, parfois familiales. Mais, il est admis que les objets scientifiques ne sont jamais socialement neutres⁷. Essayons de voir de plus près.

A. Bouhdiba représente la génération des premiers sociologues tunisiens des années soixante qui se sont attachés à étudier les problèmes sociaux et culturels posés à une société tunisienne en ébullition, et à échapper aux legs du colonialisme. Cet élan ou, selon les propos de H. Karoui, «(...) le zèle scientifique qui se confondait avec la ferveur patriotique...»⁸ et par qui la société tunisienne devenait un champ d'investigation, d'observation et de propositions de solutions pouvant aider au développement. A. Bouhdiba s'est ainsi mis à décortiquer ce qu'on entend par beldisme et bédouinisme et à penser le rôle des familles citadines dans le projet de développement. Dans l'article susmentionné, A. Bouhdiba a pris de la distance par rapport à la dichotomie stérile beldi/bédouin, a nuancé les généralisations hâtives et s'est démarqué du discours qui définit le citadin comme le médiateur entre une campagne léthargique et une civilisation de plus en plus accélérée. Porteur d'une culture moderniste, la tâche du beldi, selon les adeptes de ce discours, consiste à assurer un rôle d'avant-garde qui lui commande de combler le fossé entre milieu citadin et milieu rural. Partant de déterminations objectives et plaçant le beldisme dans une dynamique de positionnement, de placement et d'affirmation de soi, Bouhdiba défend le principe de la nécessité d'apporter une définition endogène qui tient compte des spécificités des pays neufs comme la Tunisie dans la désignation de ces catégories changeantes. «Compter sur le citadin pour combler le fossé qui le sépare du monde rural, ce serait ne rien comprendre à la dialectique réelle des pays neufs»⁹ affirmait-il. Toutefois, l'auteur reste convaincu que le citadin serait un acteur potentiel capable de faire pousser les modèles de développement parrainés par le jeune Etat tunisien. D'autre part, il affirme que le débat bédouinisme/beldisme est inachevé et devrait être nuancé considérablement selon les spécificités de chaque région et selon les périodes historiques et les moments de crise. Le chemin pour une connaissance objective du monde des familles «beldis» reste à faire, beaucoup d'éléments nécessitent d'amples corrections et d'autres lunettes.

Bien avant A. Bouhdiba, et dans la Tunisie de l'entre deux guerres, H. de Montety propose de sonder la réalité de la société tunisienne en pleine mutation et renouvellement et où commençait à se voir les implications et les effets

⁷ Geisser, V., «Usages du concept de «notable» dans les sciences sociales tunisiennes : des travaux tunisiens marqués par une forte dimension normative», in *Villes et territoires au Maghreb : itinéraire d'une recherche*, coordination Hénia, A. Cahiers de l'IRMC, n° 1, p. 87.

⁸ Karoui, H. «Hommage à J. Berque», in *Correspondances*, (IRMC), n° 36, nov. 1996, p. 3-7. Bouhdiba, A. de son côté plaide pour une «sociologie militante». Il écrivait «En Tunisie, il est grand temps que les sciences humaines sortent de l'académisme, du formalisme, du juridisme pour s'engager hardiment dans la seule voie actuellement fructueuse, celle du concret, du réel et de l'historique, il faut que le sociologue revendique et assume pleinement la responsabilité, de participer à la grande bataille que notre pays livre et se livre pour se faire une place légitime dans un monde en pleine mutation», Bouhdiba, A., *Op. cit.*, p. 5.

⁹ *Ibid.*, p. 30.

directs de la colonisation sur les hiérarchies sociales. Répondant certainement à une commande officielle qui consiste à étudier à la loupe le renouvellement de la classe dirigeante, l'auteur s'arme de la neutralité du chercheur et procède par une enquête à base de fiches pour voir comment et où se positionnent les anciennes familles tunisoises et provinciales. Le titre de son livre illustre le passage de la société traditionnelle et de l'emprise sociale des vieilles familles, figures du passé, vers les nouvelles élites, figures emblématiques de la modernisation déjà amorcée. Partant du constat que rien n'a été écrit jusqu'à son époque sur l'ancienne aristocratie tunisienne et ses grandes familles, hormis les biographies des personnes illustres entre 1750 à 1850 données par l'historien Ibn Abi Dhiaf, H. de Montety plonge dans les documents archivistiques de l'administration husseinite et tente de combler leurs défaillances par l'enquête directive auprès des familles elles-mêmes, aidé dans cette entreprise par deux informateurs «locaux», en l'occurrence le Général Belkhodja et l'historien H. H. Abdelwaheb. D'emblée, l'auteur emprunte le concept d'élite et nous fournit des informations précieuses sur les anciennes familles beldis et les autres qui se sont enrichies pendant la période coloniale. La démonstration est brillante dans la mesure où l'auteur nous montre comment ces familles fortunées et infortunées ont occupé l'enseignement, l'économie, l'administration, les corporations, les carrières libérales, les professions religieuses et l'armée. Néanmoins, elle ne doit pas nous faire négliger le grand amalgame de concepts utilisés par l'auteur pour désigner ces familles : tantôt elles sont identifiées comme formant une bourgeoisie libérale des cités, des beldis tout court, tantôt des notables, des aristocrates, des familles makhzen... Par ailleurs, l'étude fait ressortir une idée fort discutable. Selon l'auteur, elle confirme le fait que la colonisation aurait renforcé l'assise d'une nouvelle élite qui est en train de gagner du terrain et que la société ne pouvait rien contre «l'invasion» (expression utilisée par l'auteur) de ces nouvelles figures, candidates potentielles à la prééminence sociale, économique et politique. Comme toute étude commanditée, H. de Montety l'achève par des propositions concrètes dont certaines, en dépit du mérite de l'effort pionnier, dévoilent la vision «coloniale» de l'auteur. Ainsi, et sans aucune gêne, parlant de l'enseignement comme moyen de mobilité et d'ascension sociale pour cette élite émergente, il propose à juste titre de promouvoir l'enseignement professionnel qui, dit-il, en dépit du fait qu'il risque de former un prolétariat dans les villes, de favoriser le ralentissement de l'«intellectualisation de la plèbe, nouveau nuage accourant sur l'horizon», de rendre plus difficile l'accès au diplôme de culture générale, décourage les familles. L'auteur conseille vivement d'occuper l'esprit de la masse intellectuelle existante et d'affecter les étudiants zeitouniens dans l'administration régionale, chose qui pourrait diminuer les éventualités du «danger politique» qui plane à l'horizon.

A la fin des années 80, K. Chérif, pour des considérations personnelles et familiales, somme toute subjectives - ce qui peut paraître d'une certaine façon légitime - a choisi de travailler sur l'univers des beldis à travers une figure

nationale, E. Chérif¹⁰. On assiste ainsi à un retour nostalgique vers la catégorie discursive du «beldi». K. Chérif prend la posture du sociologue objectivant, désigne Ezzeddine Chérif par le concept de beldi, ressuscite sa mémoire, la rend intelligible bien que sélective et singulière et reconstruit sa biographie. Elle dégage ainsi le processus de classement et de déclassement auquel ont été soumises les familles tunisoises suite au déclic colonial, puis, dans un deuxième temps, après l'avènement de l'Etat national qui a discrédité la société beldi pour l'attachement de ses membres à l'ancien régime beylical et aux anciens privilèges dont ils jouissaient. Par ailleurs il permet au lecteur de percevoir comment la société beldi donne une représentation d'elle-même, et de quelle façon elle a pu conserver l'héritage beldi avec beaucoup de savoir-faire et d'habileté. A travers le parcours d'un ancien militant, un avocat descendant d'une grande famille «beldi de souche», l'auteur propose une approche intime et vivante de la société globale de l'époque. Dans la préface du livre, H. R. Hamza tente quant à lui de contextualiser la construction d'un savoir historique sur les familles beldis et de décortiquer les assises de ce retour vers l'étude de la société beldi. Il affirme que ce mouvement s'explique par l'échec de l'idéologie nationale-populiste essoufflée par quelques décennies de pratiques démagogiques et charismatiques du pouvoir, par le désenchantement national qui s'en est suivi (c'est d'ailleurs le titre d'un livre de Hélé Béji¹¹, qui, elle aussi, s'identifie au monde beldi) et les malversations de la nouvelle élite économique et politique du pays¹². Aussi pouvons-nous affirmer que le travail de K. Chérif s'inscrit dans une dynamique de réhabilitation de la société beldi sujette - selon les propos de l'auteur - pour longtemps à l'oubli et au désaveu.

M. A. Ben Achour appartenant à cette nouvelle génération d'historiens universitaires, consacre une bonne partie de sa carrière à l'étude de sa propre famille¹³ et à celle de sa mère, les Jellouli. Il a ainsi rédigé *La faillite de la famille Jellouli en 1840*, pour son mémoire de CAR¹⁴, puis une thèse d'Etat en histoire moderne sur l'univers des familles tunisoises : *Catégories de la société tunisoise dans la deuxième moitié du XIX^e siècle*. Il est à noter que, dans la page de garde du livre, l'auteur préfère désigner a posteriori ces familles par le terme «élites musulmanes» et écarte définitivement le concept de «bourgeoisie». Il privilégie ainsi la dimension religieuse et, se basant sur une documentation exceptionnelle, il nous décrit un monde de beldis tunisois ayant une forte éthique musulmane «pour lesquels tout comportement est compris à travers les prescriptions coraniques et la règle islamique»¹⁵. Par ailleurs, l'auteur inscrit sa recherche, tout

¹⁰ Chérif, K. *Op. cit.*

¹¹ Béji, H. *Désenchantement national : essai sur la décolonisation*, Paris, Maspero, 1982.

¹² Chérif, K. *Op. cit.*, p. 13.

¹³ Ben Achour, M. A. «L'itinéraire d'une famille tunisienne d'origine andalouse : les Ibn 'Ashûr (XVII^e-XX^e siècles)», in *Etudes sur les Morisques andalous*, Tunis, 1983.

¹⁴ Ben Achour, M. A. *Classe dirigeante et négociants étrangers à Tunis au 19^e siècle : le contact entre l'économie marchande européenne et la société tunisienne (l'exemple de la famille Djellouli)*, Certificat d'Aptitude à la Recherche, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Tunis, 1973.

¹⁵ Ben Achour, M. A. *Catégories...*, *op. cit.*, voir la préface de D. Chevallier, p. 13.

en explicitant son choix, dans le champ heuristique de la monographie sociale qui, selon l'auteur, constitue «de meilleur chemin pour appréhender de façon correcte notre histoire mais aussi le meilleur antidote à la présence équivoque de la politique»¹⁶. La monographie des villes et la connaissance à la loupe des familles vivant dans ces ensembles spatio-temporels vont permettre, selon l'auteur «de procéder à l'établissement du cadastre historique plutôt qu'à son survol»¹⁷. Par ailleurs, l'appartenance de l'auteur à la famille Ben Achour justifie dans une certaine mesure son choix qui consiste à comprendre l'histoire de Tunis au XIX^e siècle au miroir des biographies et des itinéraires des familles. Son travail d'écriture de l'histoire s'inscrit d'une certaine façon dans une sorte de tradition familiale. Aussi a-t-il introduit son travail en affirmant qu'«(...) issu d'une famille où les conservations voire les polémiques à thème historique et social occupent une part importante, nous avons trouvé, en nous engageant dans la recherche historique, presque automatiquement notre sujet»¹⁸.

Après avoir passé en revue les travaux des autres, je me trouve dans l'obligation de passer à mon tour à l'exercice, certes pénible, de la réflexivité, c'est-à-dire de me situer par rapport à mon propre thème de recherche. J'ai délimité celui-ci presque accidentellement et d'une manière progressive. Au départ, j'ai travaillé sur les effets induits par l'urbanisation à l'époque post-coloniale sur les petites villes du Sahel tunisien, j'ai pu évaluer le rôle des acteurs locaux dans la négociation des intérêts de leurs régions respectives avec le centre et les espaces englobants en général. Mon choix des familles de notables ne s'explique ni par les liens de parenté ni par les affinités avec ces familles. Il est - me semble-t-il - dicté par mon souci de cerner les processus en acte et de repérer les effets de rupture et ceux de continuité dans les stratégies de composition et de recomposition auxquelles ces familles sont redevables pour asseoir leur pouvoir tout en défendant l'identité de leurs localités en tant qu'espace d'habitabilité. A vrai dire, ce cheminement est devenu possible grâce au dialogue¹⁹ et à la complicité avec les membres du groupe *Diraset*, majoritairement historiens et ayant une sensibilité pour l'histoire sociale du Maghreb qui reste encore à écrire et à inventer comme terminologie adéquate, respectueuse des spécificités socioculturelles de ces sociétés complexes.

Mon travail s'inscrit dans la trame d'une problématique générale qui consiste à chercher les causes et les raisons qui ont empêché l'«aristocratie foncière» au Maghreb de se transformer en une bourgeoisie industrielle. Il s'agit donc de tenter de comprendre pourquoi l'argent qui provenait de la rente foncière n'a

¹⁶ *Ibid.*, p. 17.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 18.

¹⁹ En dépit des divergences méthodologiques, il me semble, contrairement à certains points de vue, que le dialogue entre l'histoire et la sociologie est aussi inévitable que possible et comme disait Braudel, F. «Sur le plan de l'histoire de longue durée, histoire et sociologie ne se rejoignent pas, ce serait trop peu dire : elles se confondent» et Veyne, P. qui ajoute en précisant «La bonne sociologie n'est alors rien d'autre que de la bonne histoire contemporaine...», cité par Grenier, J. Y. «Histoire et sociologie, le dialogue (presque) impossible», in *Correspondances*, n° 31, juin 1995, pp. 4 et 8.

pas été injecté dans le développement d'une activité industrielle capable d'engendrer un effet d'entraînement sur toute l'économie, malgré le fait que celle-ci a hérité des avantages de l'accumulation primitive de la paysannerie, a pu dominer l'espace rural et a bénéficié de la protection du pouvoir central.

II. L'histoire locale entre la mémoire et l'oubli

Dans le sillage d'un travail antérieur²⁰ effectué avec le groupe *Diraset*, j'ai essayé de comprendre les logiques notablières dans l'articulation des villes et des communautés locales aux espaces englobants. Pour Boumerdès, et en focalisant le regard sur une notabilité émergente qui a été favorisée par l'application en Tunisie et depuis 1986 du Plan d'Ajustement Structurel, j'ai pu constater que la territorialité des frères Ben Abdallah - les notables d'hier et les entrepreneurs d'aujourd'hui - et leur emprise sur la petite ville de Boumerdès s'inscrit dans le temps et dans l'espace. De ce fait la «mémoire locale» se trouve confrontée à l'épreuve de l'émergence de cette notabilité qui prend une nouvelle posture, brode de nouveaux réseaux et développe un discours qui légitime l'emprise de cette famille sur la petite ville de Boumerdès, l'ancienne bourgade rurale du Sahel méridional de la Tunisie. Ainsi, la mémoire collective des gens de Boumerdès apprend à faire l'histoire, peut être sans le vouloir réellement et certainement sans le savoir²¹. Dans le cadre de cette thématique, je tenterai au cours de cette communication de comprendre comment s'opère - sur une autre échelle - l'ajustement de la mémoire aux réalités du présent et comment fonctionne la mémoire collective à l'échelle d'une vieille cité du Maghreb en l'occurrence Mahdia. Je chercherai également à comprendre comment se façonne l'oubli, s'il est actif ou subi et comment «l'histoire locale» devient, à l'épreuve de la ville, un enjeu entre les acteurs sociaux, un objet d'appropriation ou d'oubli et de désaveu.

Mahdia, la «ville mémoire», la capitale déchue, la ville fortement fortifiée dont l'Amiral André Doria, sous les ordres de Charles Quint, a démantelé les remparts en 1555, semble vivre aujourd'hui le présent avec l'empreinte du passé et les défis du futur. L'histoire se manifeste tantôt pour bloquer son développement, tantôt pour asseoir son ancrage territorial et réaffirmer son identité face à la métropolisation des espaces englobants et à la mondialisation.

L'exemple le plus frappant de cet exercice subtil de la mémoire collective est l'histoire d'une statue représentant une femme bédouine vêtue d'une *méliâ*²². Cette statue a été placée en 1924 par les autorités du protectorat français au

²⁰ Khouaja, A. «Système notablière et changements sociaux dans les régions des petites villes du Sahel tunisien : le cas d'une famille d'entrepreneurs originaires de Boumerdès», in *Villes et territoires au Maghreb...*, op. cit., pp. 94-96.

²¹ F. Zonabend, *La mémoire longue. Temps et histoire au village*, Paris, PUF, 1980. Dakhlija, J. *L'oubli de la cité : la mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Djerid Tunisien*, Paris, La découverte, 1990, l'auteur citant à ce propos Détienne, M. «(...) comme si de toujours la mémoire humaine faisait de l'histoire sans le savoir», p. 43.

²² La méliâ est un costume drapé et simple de bédouine, tandis que la femme citadine portait un costume plus cossu et plus raffiné.

centre-ville de Mahdia, dédiée à la mémoire des enfants de cette femme, morts à Verdun le 30 octobre 1918 lors de la dernière offensive de l'armée française contre les troupes allemandes, qui ont reculé jusqu'à la frontière et demandé l'armistice, signé le 11 novembre 1918. L'avènement de l'indépendance de la Tunisie en 1956 a coïncidé avec l'affirmation de l'idéologie de la décolonisation et de la construction nationale et de la volonté des nouvelles élites politiques du pays de passer à l'oubli la domination coloniale. Ce qui explique, les décisions successives prises au sujet de cette statue : une première fût de lui couper la main, qui matérialisait, par le drapeau français qu'elle tenait, l'esprit de la «mère patrie». La seconde entraîna son déplacement dans la maison des retraités de Mahdia. Un ensemble de décisions qui laisse croire que l'on voulait se débarrasser à jamais d'une phase pénible de l'histoire contemporaine de la Tunisie. Peut-être voulait-on simplement évacuer, avec la sculpture, l'image de la femme et/ou de la bédouinité. Ce qu'il faut relever tout de même, c'est qu'on ne l'a pas remplacée par une autre statue commémorant un personnage ou un événement. Ce qui permettrait d'affirmer que l'urbanisme local, bien qu'ayant un background culturel d'urbanité et de citadinité, n'a pas le sens de l'agora et de la place publique qui prévalait dans la conception des cités antiques, grecque ou occidentale.

Afin de répondre à ces interrogations, j'ai choisi de focaliser mon attention sur la biographie d'une vieille famille de Mahdia vouée aujourd'hui à l'oubli et qui a été pendant la période coloniale, et peut-être bien avant, la famille la plus fortunée, la plus influente, la plus visible et qui avait le plus de poids dans l'espace de la ville. Comment se dessine la biographie de cette famille dans les sources écrites et orales ? Et comment la trajectoire de cette famille et les péripéties de la vie de ses membres deviennent pour les gens de Mahdia un objet de fabulation ?

III. La biographie comme outillage

Les sociologues et les historiens ont été tantôt déçus, tantôt séduits par le genre biographique²³. En fait, la méthode biographique relance le débat sur la place de l'individu dans la production de l'histoire, sur son statut et sa capacité à agir sur les faits sociaux qui façonnent et rythment ses pratiques et sa manière d'être dans le monde.

Dans la biographie, c'est l'acteur qui dit un discours, qui développe un savoir agir sur une réalité mouvante qui a déterminé sa destinée et sa trajectoire et qui raconte son «histoire». Par ailleurs, le mérite de la biographie consiste à comprendre le sens des processus en acte, à cerner les cycles et les périodes qui orientent les stratégies des acteurs qui se placent et se déplacent dans le champ de la ville. L'utilisation de la biographie par l'historien a souvent suscité la polémique quant à la validité et la crédibilité de tout matériel biographique.

²³ Ferraroti, F. *Histoire et Histoires de vie, la méthode biographique dans les sciences sociales*, Préf. de Balandier, G. Paris, Méridiens-Klincksiek, 1990.

L'historien ne retiendra que ce qui peut être confirmé par recoupement ou par triangulation avec d'autres sources. Par contre, pour le sociologue, même les mensonges, la fiction, la fabulation, le subjectif et l'indicible ont une finalité et un sens à condition de reconstruire le système de repérage de ce sens et de l'intégrer dans une logique d'assemblage compréhensible et cohérente²⁴.

O. Lewis, l'un des plus fervents défenseurs de la méthode biographique disait que son mérite consiste à nous offrir une vision cumulative, multiple et panoramique²⁵ et d'observer ainsi, sur une période assez longue de temps, les processus en acte et de voir comment le lien social se fait et se défait au gré des circonstances et des conjonctures.

H. Kazdagli dans un article assez récent²⁶ s'interroge sur l'introduction de la biographie dans le champ de la production historique en Tunisie, en notant l'élargissement du recours dès les années quatre-vingt aux témoignages oraux, aux mémoires et à l'autobiographie²⁷ en général qui, selon l'auteur, baignent de toute façon à différents degrés dans le subjectif, le sélectif et le singulier. Il se sent interpellé par le foisonnement de ce genre d'écriture de l'histoire et suggère d'enrichir ces outils par la biographie collective. Refusant toute fixation sur l'individu, H. Kazdagli pense que le métier d'historien exige de replacer les itinéraires individuels et les vies «isolées» dans «l'habitus» de chaque groupe social. Cette logique d'assemblage nous permet de quantifier - grâce entre autres à l'outil informatique - les notices biographiques et les témoignages oraux, à tel point d'en faire jaillir ce que Norbert Elias appelle l'identité collective des individus et les spécificités socioculturelles de chaque groupe social témoin de son temps.

IV. L'assise notabiliaire de la famille Ben Romdhan

La famille Ben Romdhan de Mahdia est une famille d'origine turque se réclamant comme toutes les familles notabiliaires de Mahdia (Hamza, Turki, Gazdagli, Agha, Snène...) du rite hanéfite. Bien que les Ben Romdhan ne soient

²⁴ Passeron, J. C *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1990, voir chapitre : biographiques, flux, itinéraires, trajectoires, pp. 185-206 ; P. Bourdieu, «L'illusion biographique», in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1986, n° 62-63, p 69-72 ; Coninck, F. de et Godard, F. «L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité», *Revue Française de Sociologie*, janvier-mars 1990, XXXI, 1, pp. 23-54.

²⁵ Lewis, O. *Les enfants de Sánchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 1963, p. 13.

²⁶ Kazdagli, H. «Approches biographiques et histoire contemporaine de la Tunisie», in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, t. XXXVII, 1998, pp. 549-561.

²⁷ Il s'agit notamment de : Bourguiba, H. *Ma vie, mes idées, mon combat*, Tunis, éd. du Secrétariat d'Etat à l'Information, 1975 (en arabe) ; Mzali, M. S. *Au fil de ma vie. Souvenirs d'un Tunisien*, Tunis, éd. H. Mzali, 1972 ; Ben Salem, M. *L'antichambre de l'indépendance (1947-1957)*, Tunis, Cérés Productions, 1988 ; Ben Sliman, S. *Souvenirs politiques*, Tunis, Cérés Productions, 1984 ; Mestiri, S. *Le Ministère Chenik à la poursuite de l'autonomie interne*, Tunis, Arcs Éd., 1991.

pas mentionnés dans le registre de la mejba de 1868²⁸ comme étant propriétaires de plus de 10000 pieds d'oliviers ou encore dans les rapports officiels des officiers de l'armée française comme étant en 1884 parmi les notabilités locales de Mahdia²⁹, le patriarche de la famille Romdhan Ben Mohamed Ben Romdhan (1864-1913) hérite de son père Mohamed Ben Ali Ben Romdhan une fortune colossale. Dans sa monographie sur les familles tunisiennes, H. de Montety classe les Ben Romdhan parmi les familles sahéliennes (telle que les Bouhajeb, les Laajimi, les Louz et les Kammoun de Sfax...) qui se sont enrichies depuis l'avènement du protectorat français alors qu'elles étaient tombées en déchéance durant la période précoloniale. Ces familles ont, à la faveur des nouvelles données, restauré leurs fortunes, soigné ainsi leur image, et se sont placées dans le haut du pavé de la société tunisoise. La famille Ben Romdhan, selon H. de Montety, occupait auparavant un rang moyen dans la hiérarchie de la ville de Mahdia. Sa fortune a été constituée par le patriarche de la famille, le père de Romdhan Ben Romdhan, qui débuta comme marchand ambulant dans les souks, puis pratiqua l'usure et acheta des immeubles et des terres³⁰. Des informateurs de Mahdia, qu'on a pu interviewer avancent deux hypothèses : certains affirment que le père de Romdhan a trouvé dans sa maison un trésor, d'autres pensent que la fortune provient de l'usure ou encore des razzias des caravanes des commerçants ! Ce qui confirme l'idée que la notabilité comme forme de pouvoir et de prestige est tantôt vénérée, tantôt contestée. Par ailleurs, les documents archivistiques nous ont laissé des traces d'un Romdhan Ben Romdhan négociant opulent ayant des problèmes avec le Bey et A. Zarrouk au point de chercher protection auprès des services consulaires anglais qui lui procurent la nationalité anglaise. En 1910, il obtenait la médaille d'excellence pour la qualité des huiles d'olives qu'il exportait vers l'Europe et les Etats Unis... C'est pour cela et pour son esprit entrepreneurial que les membres de la famille Ben Romdhan ont été désignés par Montety comme des «bourgeois». A Mahdia, Romdhan Ben Romdhan était conseiller municipal de 1889 à 1913 date de son assassinat par son fils aîné M'hammed³¹ à Paris le 17 octobre au seuil du Grand Hôtel au Boulevard des Capucines³². Bien

²⁸ *Archives Nationales*, série A, carton 971.

²⁹ *Archives Diplomatiques de Nantes* (consultées à l'ISHMN), notices des tribus, rapport du sous-lieutenant Foussagride, G 9, carton 67, Caïdat de Mehdiya.

³⁰ H. de Montety, *Enquête...*, *op. cit.*, pp. 44 et 55.

³¹ Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité en 1916 par la Cour d'Assises de la Seine, s'est évadé en 1917 de la Guyane et s'est rendu au Venezuela, *Archives Nationales*, Série E, 550, 30/15, dossier 269.

³² Plusieurs journaux de l'époque ont évoqué sur leurs colonnes ce parricide. A titre d'exemple, on lit dans *La Tunisie Illustrée*, n° 74 du mois d'octobre 1913 ce qui suit «(...) chacun peut se rappeler le banquier Ben Romdan soupant, après le théâtre, dans un des restaurants de nuit de notre ville, tandis que sa limousine l'attendait. Comme on l'a dit et écrit un peu partout, c'était un indigène actif, intelligent, grand business-man, opulent et, en plus véritable patriarche si on considère le nombre de ses enfants. L'excellente photographie que nous reproduisons montre Ben Romdan entouré de ses neufs enfants. L'ironie des choses est douloureuse. Ce père fut tué par un de ses propres enfants...». Dans *La Presse Coloniale* du 30 octobre 1913, on lit «(...) Romdan Ben Romdhan, riche il y a quelques années d'une

avant, il créa en 1900 en association avec les Hamza, au profit de gens de Mahdia, une fabrique de savon «Zouila», qui allait devenir ensuite la seule entreprise industrielle à Mahdia offrant aux habitants (et jusqu'à nos jours) des emplois stables et bien rémunérés. L'assise territoriale de Romdhan Ben Romdhan s'affirmait aussi par d'autres actions à caractère social. Il céda à l'Etat beylical des terrains pour construire un hôpital et des écoles primaires. Lors de la séance du conseil municipal de Mahdia en date de 9 décembre 1899, Romdhan Ben Romdhan s'est prononcé en faveur de l'expropriation, pour utilité publique et sans conditions, au profit de la municipalité, du terrain appartenant à la zaouia Sidi Mtir, afin de construire des écoles et édifier des bâtiments des monopoles des ponts et chaussées. Notons que ce terrain avait été cédé par la Djemaïa des Habous six ans au titre d'enzel de novembre 1893 au 31 octobre 1897³³.

Parmi ses neufs fils, Djilani, Ahmed, Mohamed, Mustapha et Chedli étaient les plus célèbres³⁴. Djilani était aux yeux des autorités coloniales un personnage suspect³⁵. Elles lui reprochaient en 1915 une relation avec le baron Von Witzkeber qui vivait à Montreux et des relations avec des étudiants tunisiens expatriés : le cheikh Khidr Houssine, Salah Chérif et Ismail Sfaïhi, les trois étant considérés comme très hostiles à la France et aux Alliés. Djilani avait activement participé au mouvement «Jeunes tunisiens». Il s'est affilié dès sa fondation au parti du Destour dont il était l'un des membres les plus agissants avec A. Kéhia et l'avocat A. Essafi. A l'âge de 26 ans, Djilani était nommé délégué de la région de Mahdia au «Grand Conseil», ensuite il s'est converti aux carrières administratives. Il a exercé la fonction de caïd de la région des Frachiches en 1930 puis de Mateur en 1952.

Quant à Ahmed, il avait fait une longue carrière dans la région du Cap Bon. Mohamed était délégué et ensuite président de la section tunisienne au «Grand Conseil» et s'est distingué à maintes reprises dans les discussions au sein de cette assemblée consultative par ses revendications et ses positions à la faveur des agriculteurs tunisiens, spécialement suite aux retombés de la crise économique de 1929³⁶. Il fonda, en 1944 à Mahdia, la STACA «Société de

centaine de mille francs, est mort, laissant à ses héritiers plusieurs millions à se partager (...) au moment où la mort est venu le surprendre si tragiquement, était en instance de naturalisation... anglaise...». *L'Information Coloniale* en lui rendant un dernier hommage, lui reprocha également sa naturalisation : «(...) Ben Romdhan était si attaché à notre cause dans la Régence qu'il avait obtenu, il y a quelque temps, la protection anglaise, et qu'il s'était rendu spécialement à Londres, lors de son dernier voyage, pour obtenir sa naturalisation complète. Ben Romdhan allait également régulièrement à Constantinople depuis la révolution. Ses amis de Tunisie se plaisaient même à souligner, qu'il avait généreusement adhéré aux idées nouvelles...», novembre 1913.

³³ *Archives Nationales*, Série E, Carton 621, dossier 8/3.

³⁴ Arrouas, A. *Livre d'or. Figures d'hier et d'aujourd'hui*, Tunis, 1^{re} édition 1932, 2^e édition 1942.

³⁵ *Archives Nationales*, série E, carton 550, dossier 30/15.

³⁶ Ben Hamida, A. le qualifiant de bourgeois, relate ses positions lors des crises de 1929 et de 1934. Ainsi il défendit farouchement l'affaire de la Coopérative Tunisienne de Crédit, dénonça avec Chenik, M. et T. Ben Ammar la politique du Gouvernement du Protectorat et

Transports d'Automobile de Cap Africa», qui employait le plus de Mahdois et qui fut à l'origine de la création des rapports de clientélisme avec sa localité d'origine. Mohamed³⁷ était aussi un grand propriétaire qui possédait des terres et des biens dans toute la Tunisie (à Djemmal, Boutaday, Rasrafa, Soliman, Takelsa, Dahmani...) et spécialement dans la région de Souassi³⁸, où l'actuel village de Hbira portait le nom de «Souk Ben Romdhan». Mustapha était resté président de la municipalité de Mahdia jusqu'à l'avènement de l'Indépendance³⁹. Enfin Chedli avait exercé le métier de médecin, fonda à Paris l'AEMNA et avait pris part en 1954, en tant que ministre, au gouvernement de M. S. Mzali. Par contre, leur frère Hassen s'est toujours remarqué par ses dépenses exagérées et son caractère léger. Il a vécu longtemps en concubinage avec une française de Marseille, E. Aubac, qu'il épousa en 1916. Dans les correspondances officielles des autorités du protectorat, il était qualifié de «déséquilibré» et de raté par rapport à ses frères⁴⁰.

En un mot, les Ben Romdhan, bien que frappés par la tragédie de leur père et par les effets pervers de ce parricide qui a failli ébranler toute la famille, avaient su instrumentaliser leur assise notabiliaire et mettre en œuvre leur emprise et leur pouvoir sur la ville de Mahdia. Ils partaient du local pour aller négocier au centre. Ils avaient ainsi des demeures luxueuses à Tunis et spécialement à la Marsa. Pour cela, ils ont tissé des réseaux matrimoniaux (leur père, Romdhan, les obligeaient à épouser des femmes turques ou circassiennes), la femme de Mohamed est turque et fille d'un directeur de banque à Constantinople, sa mère est la belle-fille de Mohamed Slim Bey, Mustapha s'est marié avec une fille de Béchir Zaouch, cousin germain du Caïd de Sousse de l'époque. En plus des alliances matrimoniales tournées vers l'extérieur, les Ben Romdhan ont brodé, là où ils avaient des intérêts à défendre, des réseaux politiques et économiques... L'avènement de l'indépendance en 1956 a coïncidé avec l'affaiblissement de l'assise territoriale de cette famille. Ainsi, certains ont choisi d'opter pour le camp des Youssefistes, d'autres pour le départ vers la France. Aussi, les biens de la famille ont-ils été, soit confisqués par l'Etat national, soit dilapidés par les descendants.

demanda en 1934 la suppression des droits de sortie sur l'huile suite aux difficultés endurées par les oléiculteurs tunisiens..., voir, «Les bourgeois tunisiens face à la crise de 1929», in *Bourgeois et notables dans le monde arabe (XIX^e et XX^e siècles)*, Cahiers de la Méditerranée, déc. 1992, pp. 129-136.

³⁷ Outre qu'il était président de la Section Tunisienne du Grand Conseil, Mohamed gérait la banque créée par son père à Mahdia.

³⁸ *Archives Nationales*, Série C, carton 72, dossier 1/8.

³⁹ Dans une note adressée par le contrôleur civil de Sousse G. Payre au Résident Général, Ben Romdhan, Mustapha, a été proposé pour occuper la présidence effective de la municipalité de Mahdia pour ses qualités : «(...) le nom de Ben Romdhan, M. semble s'imposer pour la présidence. Issu d'un autre lit que le président de la Section Tunisienne du Grand Conseil, il est assez indépendant de son demi-frère. Homme de bien avant tout, attaché à son pays natal, moderne, patriote et loyaliste, de culture française autant qu'arabe, il représenterait Mahdia, pense-t-on, à satisfaction générale...», *Archives Nationales*, Série E, carton 180, dossier 32.

⁴⁰ *Archives Nationales*, Série E, 550, 30 /15, dossier 269.

V. Que sont devenus les Ben Romdhan à l'époque post-coloniale :

L'oubli est-il une illusion ?

En tout état de cause, la famille Ben Romdhan est resté riche malgré les péripéties de l'affrontement avec les élites de l'Etat de la décolonisation. Grands actionnaires à la Banque de Tunisie, les Ben Romdhan ont survécu et ont su conserver le *mâl* (l'argent) grâce au métier de banquiers et d'hommes d'affaires mais pas le *jâb* (le prestige)⁴¹.

Certains membres de la famille évoquent avec amertume le dénigrement, par certaines personnes de Mahdia, des actions entreprises par leurs ascendants en faveur de la ville tout en méditant avec un regard nostalgique le fait que la ville - qui était jadis leur fief - leur échappe maintenant, bien qu'ils lui demeurent attachés par les visites fréquentes. Ils se sentent lésés, marginalisés tout en développant un discours qui, ressuscitant les origines, dévoile une irrésistible envie d'occuper une nouvelle fois le haut du pavé de la société tunisoise et d'accéder au pouvoir (chose rendue peut-être possible après le mariage de l'un des leurs de la branche Mabrouk avec l'une des filles de l'actuel Président de la République Tunisienne).

En guise de conclusion

Il est opportun à ce niveau préliminaire d'élaboration de notre thème de recherche qui reste encore à préciser que les familles citadines, notabliaires ou beldis sont des catégories qui se définissent, d'une part par les acteurs et d'autre part par les chercheurs dans les sciences humaines et sociales d'une manière permanente. Les façons de les désigner, de les jauger et de les juger dépendent des usages politiques et socioculturels auxquelles les constructions éphémères de ces «pratiques sociales» leur donnent coloration et sens. Le repérage de ces catégories exige des chercheurs une diversification de leurs approches et un dialogue entre les disciplines. A juste titre, les biographies nous offrent une connaissance minutieuse du monde des familles «notables» et nous permettent de cerner les cycles, les périodes d'ascension et les moments de déclin et de voir comment le subjectif, les discours, le jeu de représentation développés par les acteurs eux-mêmes et les chercheurs s'interpénètrent pour rendre ces catégories éternellement indéfinies selon la formule de B. Lepetit⁴².

⁴¹ Selon la formule de Hamza, H. R. dans sa préface à *Mémoires d'un beldi*..., *op.cit.*, p. 13.

⁴² Lepetit, B. «Une autre histoire sociale», in *Correspondances*, n° 40, avril 1996, p. 3-9.

Nous voudrions par cette contribution susciter, d'une part, un débat sur l'usage de la méthode biographique par l'historien et le sociologue et, d'autre part, voir dans quelle mesure l'histoire sociale des villes tunisiennes se dit tantôt par les «gens à histoires», et qui ont été pour longtemps les tenants et les aboutissants de la connaissance historiographique, tantôt par les «gens sans histoires», les gens ordinaires⁴³ ou comme disait le sociologue P. Sansot «Les gens du peu», qui ont été, à tort ou à raison, contraints à l'oubli et au désaveu.

⁴³ Ghachem, M. le poète de Mahdia en a fait quelques profils d'une beauté exquise dans, *L'épervier : nouvelles de Mahdia*, Paris, SPM, 1994.